

BIULETYN INFORMACYJNY

La lutte pour le pouvoir de la classe ouvrière ne peut être menée que par la classe ouvrière elle-même

Szerszeń

Le Frelon

B.D.I.

DANS CE NUMÉRO :

— Après l'amnistie... un appel à aider les amnésités et les prisonniers.

— Document : « Les textes pour la discussion » au sein de Solidarnosc.

— Tchécoslovaquie : A propos de l'opposition

N° 6-20 septembre-octobre

1984

10F

609.9426

SOMMAIRE

Editorial

La vie de l'association

«...A ceux qui ont risqué leur vie et leur santé...»

Stanislaw Kaczmarczyk
Deux mois après le vote de la loi d'amnistie : la situation des militants dirigeants ouvriers polonais ; citoyens à part entière ou otages ?

Note de lecture : « Au nom de la classe ouvrière »

A propos de l'opposition en Tchécoslovaquie

Document : « Les textes pour la discussion » au sein de Solidarnosc ...



Solidarnosc clandestine
milite



Directeur de la publication : Jean Ayme
Commission paritaire en cours
Imprimerie générale Art Impression

*Soutenir Szerszen, c'est
remplir ce bulletin*

NOM

Prénom Adresse

Je m'abonne pour numéros à partir du N°

pour l'édition française, polonaise (1) (1) rayer la mention inutile.

Six numéros - un an : 50 F soutien : 100 F - 150 F
Prix au numéro : 10 F
C.C.P., chèques à l'ordre de : Association Szerszen
Adresse : 91, rue du Faubourg-Saint-Denis, Paris 75010 (France)

EDITORIAL



Le 31 août dernier pour l'anniversaire des accords sociaux de Gdansk, le régime de Jaruzelski décidait d'emprisonner pour deux mois Wladyslaw Frasyniuk et Jozef Pinior, dirigeants de Wroclaw. Ils rejoignaient en prison, un mois à peine après leur amnistie, Bodgan Lis et Piotr Mierzewski, dirigeants de Gdansk « non amnistiables » et gardés commé otages ainsi que les mineurs de Lubin et leurs compagnons. Lis et Mierzewski pour la presse officielle sont des « espions », les mineurs de Lubin des « terroristes ».

Les miliciens responsables de la mort du jeune G. Przemek ne sont pas inquiétés, eux. Ni « terroristes » ni « espions », ils s'en sont tirés avec les honneurs en juillet dernier devant le Tribunal. Leçon ou précaution peut-être, le Ministre de l'Intérieur a promulgué un décret qui de toutes façons, innocente par avance toutes les « bavures » de la police dans l'exercice de ses fonctions.

Le 17 juin dernier lors des élections aux Conseils Nationaux, les autorités pour la première fois en République Populaire de Pologne annonçaient un chiffre de participation inférieur aux 99 % habituels (environ 70 %). Solidarnosc a fait savoir qu'on pouvait estimer à environ 10 millions le nombre des abstentionnistes !

Pourtant à la suite de cela la loi d'amnistie a été votée le 21 juillet et selon les chiffres officiels plus de 150 personnes ont été arrêtées le 31 août. Dans la seule région de Gdansk on a recensé plus de 25 militants à nouveau derrière les barreaux.

Sont-ce là des difficultés et des « déviations » de dernière heure pour introduire dans la vie un « nouveau climat d'entente sociale », promis par les auteurs de la loi d'amnistie ? Ou bien doit-on y voir les signes précurseurs du danger qui pèse à nouveau sur la société polonaise et ses dirigeants ?

Vigilance

En tout état de cause, derrière le paravent de l'amnistie de juillet on continue de harceler les militants : Palubicki de Poznan, Anna Walentynowicz, pourtant tous deux malades, Rulewski de Bydgoszcz, Kuron sont interpellés, gardés à vue, menacés de poursuites.

On cherche à pousser à bout un homme, un militant, Edmund Baluka en lui interdisant après deux ans et neuf mois de prison de revoir sa femme et son fils.

Leur crime aux yeux des autorités ?

Etre restés les mêmes malgré leur longue incarcération et leur souffrance.

Etre restés fidèles à eux-mêmes et surtout aux idéaux de la classe ouvrière. Ewa Kubasiewicz, dirigeante de Gdansk, condamnée à la peine la plus élevée de tout l'état de guerre (10 ans) témoigne : « Tous ceux qui ont fait de la prison, ont tous été accueillis dans leur milieu comme de véritables héros. C'est pour cette raison que les autorités les craignent et ne veulent pas les voir réintégrer un milieu professionnel car ils ont peur de leur « influence ». Ewa Kubasiewicz, elle-même amnistiée de 1983, malgré toutes ses qualifications n'a jamais pu retrouver de poste. Les motifs sont parfois des plus fantaisistes ; « vous comprendrez que vous ne pouvez travailler dans une pièce où se trouve... une photocopieuse » lui répond l'Académie de Médecine de Gdansk. Même réponse négative pour E. Baluka à qui le Directeur des chantiers navals Warski de Szczecin explique « qu'il ne sera pas donné suite à sa demande d'embauche » et lui conseille d'aller s'inscrire... au bureau de placement du travail.

Que penser de cette amnistie ? « Nous considérons l'amnistie comme positive » après Lech Walesa, écrit Andrzej Gwiazda ancien vice-président de Solidarnosc (1) mais il ajoute « la sortie de prison des syndicalistes est conditionnelle, sur une décision politique arbitraire, n'importe lequel d'entre nous peut être à tout moment remis en prison ».

A l'intérieur du pays, la discussion est vive afin d'élaborer les méthodes d'action qui répondent aux nouvelles exigences d'une situation politique dont l'équilibre précaire n'échappe à personne.

Pour certains, il faut créer des structures légales para-officielles car la clandestinité n'a pas su se montrer suffisamment efficace (organisation de Solidarnosc de Cracovie) pour Bujak il faut renforcer les structures d'entreprise, relancer les bulletins clandestins car Solidarnosc ne doit pas seulement être un idéal mais une organisation.

Ainsi donc, rien n'est acquis.

Andrzej Gwiazda écrit « nous en sommes à la 8^e année de lutte d'après les méthodes proposées en 1976, nous élaborons une nouvelle méthode d'action adaptée aux conditions de répression juridique et policière (...) nous avons anéanti l'idée qu'il existe certaines sphères géographiques où l'on peut se permettre de priver les hommes de leurs droits naturels. »

Michel Stell

(1) l'un des 9 dirigeants nationaux accusés d'atteinte à la sûreté de l'Etat maintenu en prison sans procès.



LA VIE DE L'ASSOCIATION



Août 1980, sois fidèle

La réunion mensuelle de notre association s'est tenue le 12 septembre 1984.

Elle a d'abord été introduite par notre Présidente, qui a remercié les participants de leur présence au retour des vacances, et surtout donné des indications sur les événements de Pologne après l'amnistie. Elle a souligné que si les autorités avaient dû concéder la libération de nombreux prisonniers, en même temps, les réarrestations, le fait que les prisonniers libérés ne retrouvaient pas leur travail, comme le refus des autorités polonaises d'accorder son visa à notre amie Françoise Baluka, mitigeaient son sentiment. La Présidente a conclu en rappelant que depuis le début de la constitution de notre association, nous nous étions attachés à défendre les prisonniers. Aujourd'hui, une tâche plus grande nous attend. Les prisonniers vont avoir encore plus besoin de nous.

A la suite de cette introduction, des militants nous ont apporté de nombreuses précisions et informations. Il y a 27 personnes qui restent en prison, auxquelles il faut ajouter les noms de ceux qui ont été réarrêtés. Il y a aussi la liste des presque 60 personnes qui ont été tuées depuis l'état de guerre. Il faut faire quelque chose pour leurs familles. Il y a encore des gens très gravement malades. Par exemple Bednarz qui était emprisonné à Barzewo. On a encore souligné qu'il y a aujourd'hui une politique pour isoler les prisonniers de la société. Par exemple, des militants qui ne peuvent pas retrouver leur travail dans le port de Gdansk.

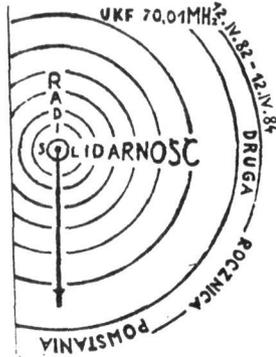
Pour tous les participants à la réunion, l'accord est donné pour que l'Association prenne une initiative dans le but d'apporter une aide matérielle humanitaire aux militants polonais.

La discussion permet de préciser les objectifs et les termes de cet engagement. Nous prenons un objectif qui doit être à la hauteur de ce que nous avons discuté : une trentaine de militants sur la base d'une trentaine par militant. Une commission est mise en place pour mettre en œuvre les termes concrets de la campagne : fiche signalétique pour chaque militant, liste des syndicats auxquels nous demandons de prendre en charge cette aide.

Un deuxième volet de la réunion de l'Association a concerné directement la question de la diffusion de notre bulletin « Szerszen » et la préparation du prochain sommaire.

Plusieurs initiatives ont été proposées pour élargir la diffusion, mais deux idées essentielles ont trouvé l'assentiment de tous les participants à la réunion : d'une part faire un effort particulier pour abonner les nombreuses personnes que nous cotoyons et qui, au cours de ces dernières années, ont montré pratiquement leur attachement à la cause de la Pologne. D'autre part, engager le plus vite possible le réabonnement des abonnés depuis le premier numéro. Il a été en outre abordé la perspective de prendre une initiative pour le 13 décembre mais cette question, compte tenu du délai, a été reportée à la prochaine assemblée générale.





«... A CEUX QUI ONT RISQUÉ LEUR VIE ET LEUR SANTÉ...» STANISLAW KACZMARCZYK

Le 21 juillet dernier à la veille de la « fête de juillet » la Diète totalement servile de la Pologne populaire, a adopté la 11^e loi d'amnistie, pour le 40^e anniversaire de la République populaire de Pologne. Non par « faiblesse du pouvoir », mais en raison « de sa forme », et de sa « bonne volonté », pour faire un geste d'entente avec le peuple. Les clairons de la propagande considèrent que c'est une conséquence du résultat des élections du 17 juin 84. Des élections qui se sont déroulées selon un scrutin antidémocratique et qui de plus ont été falsifiées. Dans toute l'histoire des 40 années de République populaire, pas une seule fois on n'a permis au peuple polonais de se présenter librement devant les urnes et d'exprimer par cet acte l'autodétermination du peuple polonais.

Un peu d'histoire

Avant de revenir plus longuement sur la loi d'amnistie, il est je crois, indispensable de jeter un coup d'œil sur les 40

années de Pologne populaire.

C'est l'asservissement continu du peuple polonais. Tout au début, c'est l'extermination sanglante de toute opposition aux brutes staliniennes, dont jusqu'à présent personne n'a eu à répondre. Puis, le sang sur les pavés de Poznan en 1956, grâce auquel Gomulka prend le pouvoir. Sous sa direction le parti affirme qu'il ne se permettra plus d'erreurs et de déviations... mais ensuite en décembre 70 le sang a coulé sur le littoral baltique : Gdańsk, Gdynia, Szczecin et Ebląg. C'est ce qui amène Gierek au pouvoir. Il promet au peuple d'établir quels sont les responsables de ces effusions de sang, crée une commission spéciale à cet effet et dit que le parti ne permettra plus qu'il y ait désaccord avec la classe ouvrière. La société n'a jamais eu connaissance des résultats des travaux de ladite commission. Par contre son « chef » (Jan Gerhard) a été assassiné dans des circonstances étranges.

LEUR VIE

La loi d'amnistie votée, la majorité des prisonniers politiques ont été libérés. Bogdan Lis et Mierzewski avec d'autres sont restés en prison. Frasymluk et Piniór y sont retournés. La situation complexe appelle la réflexion. Pour notre bulletin, Stanislas Kaczmarczyk donne son point de vue. Ouvrier mineur, dirigeant de Solidarnosc interné, roué de coups pendant son interrogatoire avec pour

ET LEUR SANTE... BDIC

résultat l'aggravation de son invalidité, il est maintenant réfugié en France. Son message aux prisonniers et amnistiés de Pologne est aussi pour nous un appel à rester mobilisés, à continuer. Le peuple polonais en a besoin. Cela, nos lecteurs, mais bien au-delà doivent s'en persuader.

Auparavant il y avait eu mars 68, l'émigration forcée des intellectuels et le lancement d'une campagne anti-sémitisme. En 1976, c'est l'été chaud des ouvriers d'Urus et Radom. Après cela, la milice MO utilise pour la première fois la méthode des « promenades de santé » (1) à l'égard des participants aux protestations ouvrières, copiant en cela les bourreaux d'Auschwitz. S'y ajoutent de longs interrogatoires à la limite de l'épuisement, l'extorsion « d'aveux » pour des faits jamais commis ; le renvoi du travail et le « billet noir » (2). C'est alors qu'en défense des ouvriers se constitue le KOR — comité de défense des ouvriers — composé d'intellectuels et d'hommes de sciences qui jette pour la première fois en 40 ans de Pologne populaire un pont entre le milieu intellectuel et les ouvriers, liaison qui dure encore aujourd'hui. Cela eut des conséquences importantes sur les origines de Solidarnosc. Ouvriers et intellectuels « ensemble ». Un « ensemble » qui reflète dans la réalité d'aujourd'hui.

Un seul but : détruire Solidarnosc

À août 80 et la fondation de Solidarnosc sont assez bien connus. Par contre on connaît moins (en tous cas pas autant qu'il le faudrait) les tentatives pour sou-

mettre Solidarnosc et lorsque cela se fut avéré impossible, pour tenter de diviser ce mouvement par les provocations du SB. Ce fut aussi alors les préparatifs (au moins à partir des événements de Bydgoszcz), de l'état de guerre qui devait entraîner l'anéantissement des syndicats indépendants et non soumis ou non contrôlés par les Communistes, Solidarnosc en tout premier lieu évidemment. Dans ce but les autorités prolongeaient ou provoquaient même des tensions dans les instances régionales du syndicat, les autorités locales ou les directions d'entreprises agissaient de même avec le personnel des entreprises et leurs représentants. Cette méthode devait servir la propagande interne qui voulait donner l'impression que les ex-

ECHARDE

Un exemple de la politique économique de Jaruzelski : la moitié des voitures polonaises est immobilisée par manque d'essence ; le prix du bon d'essence est si élevé que les chauffeurs de taxi préfèrent vendre ces bons que travailler ; en restant à la maison et en vendant les bons ils gagnent plus qu'en travaillant.

trémistes à la direction du syndicat et des éléments anarchistes barraient la voie de la normalisation de la situation dans le pays. Cependant le pouvoir voulait avant tout préparer l'opinion internationale à l'ouest que la direction de Solidarnosc accentuait la crise, qu'y dominaient des points de vue trotskystes visant à l'anarchie, etc. En même temps on faisait craindre la perte de tous les milliards empruntés et ainsi le Général Jaruzelski, à la tête du parti, devenait le seul garant du remboursement. L'appareil du SB faisait courir le bruit que le Gal Jaruzelski était hostile aux Soviétiques, mais que c'était un tacticien intelligent et qu'il dissimulait son vrai visage sous un masque. D'ailleurs Rakowski allait jusqu'à déclarer à la TV que la Pologne était menacée de partage.

Ce partage devait s'effectuer entre le voisin de l'est l'URSS, celui de l'ouest, RDA avec l'aide de la Tchécoslovaquie au sud.

Nos mains et nos consciences sont propres devant la patrie

Le couronnement de toutes ces actions fut la nuit du 12 au 13 décembre 1981 où des bandes de Zomos enfoncèrent les portes des appartements des militants de Solidarnosc les sortant du lit parfois sans leur permettre même de s'habiller, les enfermant en pyjama derrière les barreaux des prisons et des camps d'internement. Le reste des événements est connu : grèves, attaques de Zomos en folie, appuyés par l'armée, tanks, véhicules blindés, véhicules de combat, gaz en action, et l'auto-défense désespérée des mineurs, puis à un moment donné le déclenchement des carabines, un, puis d'autres hommes qui tombent. Blessés. Tués. En plus des internés, les prisons s'emplissent de condamnés pour participation aux grèves, et opposition à l'état de guerre, opposition au coup d'état militaire contre les droits ouvriers élémentaires. Un an plus tard, c'était la fin des internements, mais pas pour tous, puisque sept dirigeants de la commission nationale de Solidarnosc et quatre du KOR voyaient leur internement transformé en « arrestation ». Ils sont accusés de préparatifs (contre-révolutionnaires) dans



le but de renverser le système constitutionnel socialiste. Peu de temps avant l'adoption de la loi d'amnistie s'était ouvert le procès contre « les quatre dirigeants du KOR », suspendu juste avant le 21 juillet. En même temps on leur proposait à tous de quitter le pays. On engagea même un envoyé de l'ONU pour faire pression sur eux. Mais toutes ces tentatives restèrent sans effet. Les onze sont restés inébranlables, sur leur position : Nos mains et nos consciences sont propres devant la patrie. Vous avez-vous sur les paumes le sang ouvrier, et la marque de la violation des droits élémentaires de l'homme, et d'avoir rendu ridicule le peuple en l'ayant transformé en mendiant affamé.

Le procès contre les quatre dirigeants du KOR aurait pu se transformer en accusation de l'accusateur, sans parler des sept dirigeants de Solidarnosc, dont l'acte d'accusation n'était encore que vaguement rédigé ? On peut donc penser que la crainte de se compromettre davantage à l'ouest devant l'opinion internationale a été la raison immédiate de l'amnistie pour le 40^e anniversaire. D'ailleurs les tribunaux de Jaruzelski avaient déjà eu en la matière une triste expérience avec le procès contre Edmund Baluka (entre autres), qui avait seul, réussi à réduire en cendre l'acte d'accusation et avait par ses discours enflammés transformé le banc d'accusation en tribunal d'accusation contre le pouvoir totalitaire et les véritables responsables de la tragédie du peuple polonais. Le blocus économique de l'ouest, la condamnation par l'opinion démocrati-

que de la Junte de Jaruzelski, en liaison avec l'attitude décidée de la société elle-même (boycott silencieux du pouvoir) sont les facteurs qui ont obligés à proclamer l'amnistie. Un pas décidé par les autorités, avec l'approbation discrète (même peu agréable pour elle) de Moscou.

Les conditions de l'amnistie... une garantie pour Moscou

Ainsi la garantie pour Moscou, ce sont les conditions même de l'amnistie. Au cas où serait commis un délit de nature semblable, et se produirait une condamnation pour ce délit, le bénéfice de l'amnistie serait retiré. Écoutons ce qu'en dit le vice-ministre de la Justice Tadeusz Skora dans un interview à « Panorama » (n° 33 du 12-8-84) « le pouvoir a intérêt à appliquer une répression pénale adéquate », il continue « les gens qui commettent des délits pour raisons politiques obtiennent en effet un immense crédit social ». Il leur explique dans la suite de l'article « qu'ils doivent revenir à une vie normale et cesser de troubler l'ordre dans l'Etat ». Il convient ici de poser une question. Que signifie « cesser de troubler l'ordre dans l'Etat ? » Andrzej Gwiazda (3) dans l'une de ses déclarations le résume magnifiquement : « Le pouvoir, en tout arbitraire décidera si notre action est politique ou non. Du point de vue du droit, cette amnistie n'a aucun sens, c'est un acte purement politique ». Effectivement. Le but

principal de l'amnistie c'est de vouloir retrouver de nouveaux crédits occidentaux, éventuellement d'adhérer au Fond Monétaire International. C'est actuellement rendu impossible par le veto des USA. Mais le Président Reagan est prêt à le retirer dans le cas d'une amnistie menée positivement. Cependant il est clair que la réarrestation de Wladyslaw Frasiniuk et Jozef Piniór, et leur condamnation en flagrants délits à 2 mois de prison pour avoir soi-disant « troublé l'ordre public » à Wrocław le 31-8 ainsi que la condamnation à 3 mois de prison de Wojciech Ziomninski pour avoir « dirigé un rassemblement illégal devant la Tombe du soldat inconnu le 15 août », démontrent la volonté du Gal Jaruzelski de remplir à nouveau les prisons. Ces faits reprochés, par exemple aux trois militants cités précédemment ne constituent pas des délits, mais bien des droits élémentaires garantis par l'article 19 : « le droit d'avoir et d'exprimer sans entrave des opinions personnelles, y compris en les faisant connaître selon son propre choix » et l'article 21 : « droit aux rassemblements pacifiques » du Pacte International des Droits Civiques et Politiques.

La clé de tout : la liberté syndicale

Cependant, ce qui domine l'image actuelle de la Pologne, c'est l'exigence de la liberté syndicale, qui découle des conventions 87 et 98 de l'OIT, sur le droit d'organisation et de négociation collec-



tive, ainsi que de l'article 2 du Pacte international des droits civiques et politiques.

Bogdan Lis et Piotr Mierzewski (5) n'ont pas été amnistiés, on leur reproche des actes relevant de la haute trahison, tout cela sans aucun fondement. Les mineurs de Lubin de Wodzislaw Slaski et de Zor n'ont pas non plus été amnistiés. Leurs actes ont été qualifiés de sabotage. En réalité leur acte était avant tout politique, et c'est la délégalisation arbitraire du syndicat NSZZ Solidarnosc ainsi que l'assassinat d'un mineur de Lubin qui l'ont provoqué.

Je vais prendre ici un cas que je connais particulièrement bien, la condamnation d'Andrzej Pokorski et Leszek Zubik de Wodzislaw Slaski, à 3, 5 ans de prison pour avoir dynamité un obélisque, symbole de l'amitié polono-



soviétique, le 29 avril 82. Tout d'abord le 14 mai 82 la SM m'a interrogé personnellement, m'accusant d'avoir personnellement préparé l'attentat, et de l'avoir organisé avec des mineurs, spécialistes du dynamitage. Puis après moi, on a interrogé l'ancien vice-président de la commission d'entreprise NSZZ Solidarnosc de la mine de charbon « Rydułtowy ». Evidemment l'accusation était fausse. L'obélisque lui-même n'avait aucune valeur artistique, et était simplement un élément de décoration.

URSS Pologne : une mise au point

Avant l'instauration de l'état de guerre, tout particulièrement à partir de mars 81, s'était déchaînée en URSS une campagne de calomnie des travailleurs de Pologne, tout particulièrement hos-

tile à Solidarnosc. On les y prétendait comme des forces contre-révolutionnaires, et l'on faisait circuler des informations fausses. Enfin ces attaques avaient le caractère d'une claire ingérence dans les affaires intérieures des Polonais. Il s'agissait par là de tenter de fonder l'instauration par la junte de Jaruzelski de l'état de guerre, ou encore d'intimider par la menace d'une intervention de l'extérieur sur le modèle de l'intervention en Hongrie en 1956, ou en Tchécoslovaquie en 1968. Dans un tel contexte une fois l'état de guerre instauré le 13-12-81, après l'expédition sanglante des Zomos (à moins de 14 km de Wodzislaw Slaski), à Jastrzebie Zdroj dans la mine « Manifest lipcowy » et « Jastrzebie Zdroj », leur acte était une sorte d'attitude morale, une forme particulière de protestation. Comment pouvait-il exister un monument, symbole de l'amitié, tandis que l'URSS agissait activement contre les intérêts fondamentaux à la liberté des travailleurs en Pologne ?

Un État policier

L'agence officielle polonaise PAP, dans une information du 13-8-84 indique qu'à la date du 11-08-84 la loi d'amnistie avait été appliquée envers 119 897 personnes (!) dont 528 auteurs de délits politiques. Ce chiffre est effrayant, surtout si l'on prend en considération les catégories exclues de l'amnistie :

- Les accidents de la circulation, dont ceux de la route, aux suites dangereuses telles que l'invalidité, et provoqués en état d'ivresse.
- La spéculation.
- Les pots de vin et la « protection » rémunérée.
- Les récidivistes, et les crimes les plus graves (haute trahison, espionnage ou sabotage).

Il en découle qu'en Pologne, qui compte environ 35 millions d'habitants il y a environ QUATRE FOIS plus d'hommes en prison, par rapport au nombre d'habitants, qu'en France par exemple, si l'on ne prend en considération que le nombre des amnistiés, or on peut supposer, qu'on trouve en prison surtout des récidivistes. Le nombre exact des prisonniers en Pologne reste inconnu. Il faut aussi poser une question : N'y a-t-il pas encore dans ce

groupe des prisonniers politiques ? Il n'y a pas si longtemps les communistes affirmaient qu'en Pologne il n'y avait *aucuns* prisonniers politiques. On se souvient des exemples des années 70, lorsqu'à l'aide de fausses preuves, on condamnait des militants de l'opposition, en tant que criminels de droit commun. Rappelons-nous notamment des pseudo-attaques contre des fonctionnaires de l'ordre, des uniformes soi-disant déchirés etc. Même lorsque le condamné avait je ne sais combien de témoins de la défense à présenter, c'est toujours le témoignage des miliciens qui primait sur celui du citoyen.

Il en va ainsi dans les Etats policiers.

Message par-delà les frontières

Chers amis, vous dont la liberté aujourd'hui est cisailée, vous qui avez au-dessus de vous des menottes prêtes à se refermer à nouveau, nous vous remer-

cions pour votre solidarité venue de derrière les barreaux. Merci à vous qui avez risqué votre santé et votre vie en combattant pour le statut de prisonnier politique. C'est une victoire sur l'appareil de terreur qui veut faire de nous ses sujets. Tout ce système ne vise qu'à une vile soumission au servage, derrière le concept de « *l'éducation socialiste* ». Notre expérience pour lutter contre l'arbitraire, pour les droits imprescriptibles et innés à vivre en liberté, dans la dignité et la justice, cette expérience s'est enrichie. Votre conscience est sincère. Je sais que vous ne pactiserez pas avec le mal. Ils ont tenté de nous mener au désespoir aveugle, mais ils ont échoué. Le désespoir est vaincu. Et nous lutterons pour chaque personne, là-bas, qui se trouve enfermée derrière les barreaux au nom de la Pologne libre et indépendante. Nous lutterons, c'est notre devoir.

Stanisław Kaczmarczyk



Deux mois après le vote de la loi d'amnistie ; la situation des militants dirigeants ouvriers polonais ; citoyens à part entière ou otages ?

Beaucoup de chroniqueurs occidentaux certains d'ailleurs « bien informés » se sont efforcés d'expliquer quelle est la signification de la loi d'amnistie « adoptée » par la Diète le 22 juillet 1984, il apparaît nécessaire de préciser l'« étendue » et les « limites » de cette loi.

Dans quelles conditions s'applique l'amnistie :

1. A tous les délits politiques à l'exception des accusations de « haute trahison », « espionnage » et tentative.

2. En ce qui concerne les droits communs (n'oublions pas qu'il y a parmi eux des ouvriers, des militants honnêtes et courageux victimes de l'arbitraire) : amnistie totale jusqu'à deux ans de prison, réduction de moitié jusqu'à trois ans.

3. Pour les clandestins qui se « déclarent » avant le 31/12/84, ils devront s'engager à ne pas poursuivre leurs activités, faire connaître l'objet de leurs actions passées, leur lieu et la date... Rien de plus ! Zbigniew Bujak dirigeant de la TKK (Commission Clandestine) devrait donc faire connaître toutes les circonstances de ses activités et en remettre tous les instruments à la police politique ! Il est poursuivi pour un crime « grave » contre l'Etat, sans qu'on ne sache lequel. Cette accusation ne le met donc pas à l'abri des exclusions de l'amnistie. Il faut préciser également que si les clandestins coupables de « délits mineurs » pourraient au terme de la loi bénéficier de l'amnistie et se « contenter d'explications d'ordre générale », ne risquent-ils pas une fois qu'ils auraient fait surface, d'apprendre qu'ils sont poursuivis pour d'autres crimes ? Le rapporteur du projet de la loi a expliqué que celle-ci avait été conçue de manière à permettre de « détruire les bases matérielles de la clandestinité » — Bogdan Lis dirigeant de la TKK et son adjoint. Piotr Mierzewski (arrêtés en juillet) ont vu, de source officielle, l'accusa-



tion portée contre eux de « tentative de renversement de pouvoir » modifiée en « haute trahison. Ils sont toujours en prison comme une soixantaine de mineurs accusés « de sabotage ».

Cette loi prévoit également que la reprise des poursuites pour les délits amnistiés sera décidée si l'auteur « récidive avant le 31/12/86, et les peines seraient ainsi cumulées.

Derrière les lois, des ouvriers, des intellectuels, la société

La junte du Général Jaruzelski n'a cessé de clamer que cette amnistie était « un acte humanitaire » qu'il fallait « la réconciliation et l'entente », des ministres ont affirmé que les amnistiés devraient retrouver une vie normale, leur travail. A ce sujet nous savons que les bénéficiaires de l'amnistie de 1983 n'ont pas, à quelques exceptions près, retrouvé leur poste de travail. Notre ami et collègue Edmund Baluka libéré le 11/08/84 est privé de ses droits les plus élémentaires : il n'a toujours pas reçu à ce jour la visite de son fils et de sa femme française à qui on a refusé le visa nécessaire. Mais ce n'est pas tout, Edmund Baluka n'a pas retrouvé son travail. Il s'est adressé au Directeur des chantiers navals Warski de Szczecin dans cette lettre que nous publions.

Monsieur le Directeur des chantiers navals Warski et Szczecin.

Je déclare être prêt à reprendre mon travail dans les chantiers navals à compter du 12.09.84.

Le 11 août 1984, j'ai été libéré de la prison de Barczewo par suite de l'amnistie. Au moment de ma libération on m'a informé que tous les prisonniers politiques amnistiés étaient assurés de retrouver un travail conforme à leur qualification dans l'entreprise où ils travaillaient auparavant. J'ai entendu la même chose dans les déclarations des représentants du gouvernement. De plus dans mon cas, concrètement, des représentants du gouvernement ont déclaré que Marian Jurczyk et moi-même étions assurés de retrouver du travail dans les chantiers navals Warski de Szczecin. J'ai eu également connaissance de la lettre du ministre du Travail, des salaires et des affaires sociales, qui indique qu'il faut retrouver une place aux anciens prisonniers politiques dans leurs entreprises d'origine, conformément à leur qualification.

Je suis ouvrier mécanicien. J'ai travaillé pendant 12 ans dans les chantiers navals et j'y étais employé avant le 13 décembre 1981. J'occupais alors le poste d'ouvrier mécanicien, réparateur de machines, dans la section centrale de mécanique. Je dois dire qu'en tant qu'ouvrier, ma compétence professionnelle n'a jamais été remise en cause, ce qui est, entre autres, prouvé par le fait que je n'ai jamais été l'objet de sanctions disciplinaires. Je souligne également que j'ai toujours dit que la force des ouvriers découle de leur travail, bon et honnête, et j'ai toujours agi en fonction de ce principe. Je suis profondément lié aux chantiers navals,

professionnellement, comme patriotisme ouvrier. En rentrant de l'étranger en mars 81, j'avais pour but de reprendre mon travail dans les chantiers navals de Szczecin. Je ne peux m'imaginer travailler dans aucune autre entreprise. Pour moi retrouver une vie sociale, c'est retrouver le cadre social des chantiers navals.

Dans une telle situation, la position de la direction des chantiers navals, que m'a transmise le Directeur du personnel Janasik, pour qui il n'y a pas de place pour moi aux chantiers navals est incompréhensible. Je ne peux comprendre une telle position. Je sais, en effet, que les chantiers navals ont besoin de personnel, puisqu'environ 3 000 salariés veulent s'en aller. Cette position, à mon avis, signifie que continuent les tracasseries à l'égard des militants.

Dans le climat politique actuel, cela montre l'incompréhension de la direction des chantiers navals pour l'acte d'amnistie, et les solutions politiques, qui devaient aboutir à ce que les prisonniers politiques, à leur sortie de prison retrouvent des conditions de vie, dignes.

J'ai le droit d'exiger d'être repris par les chantiers navals. Et j'ai l'intention de bénéficier de ce droit, ce droit d'ouvrier. Je comprends ce qu'est la situation juridique, mais au cas où mon réemploi serait refusé, je chercherai par voie de justice, à faire connaître mon droit au travail. Ce procès serait un témoignage visible de la façon dont sont réalisés les principes politiques promis par les autorités de la République populaire de Pologne.

Je vous demande de bien vouloir me répondre dans les délais prévus à mon adresse de Szczecin.

Edmund Baluka

Droits civiques, droits du travail, droits d'expression et d'organisation (garantis ??? par la Constitution de R.P.P.), voilà entre autre, ce que ne prévoit pas cette « loi de réconciliation nationale », la loi d'amnistie du 22/7/84.

Wladyslaw Frazyniuk, Josef Pinior on le sait, ont été arrêtés le 31/08 et condamnés à deux mois de prison. Le gouvernement polonais n'a d'ailleurs pas osé respecter sa propre loi du 22/7/84 puisqu'il n'a pas pu ajouter à ces deux mois, les peines précédentes de ces deux dirigeants syndicaux. Au moment où cet article est écrit nous venons d'apprendre que Anna Walentynowicz avait été interpellée à Slupsk le 20/9/84, voilà dans quelles conditions :



Anna Walentynowicz, a été détenue plusieurs heures jeudi par la police à Slupsk (120 km à l'ouest de Gdansk) pour être ensuite expulsée de la cité avec ordre de ne plus y retourner.

Anna Walentynowicz, a été interpellée alors qu'elle se rendait au tribunal de simple police de Slupsk devant lequel devaient comparaître trois militants de solidarité, dont M. Stefan Korejowo, membre de la Commission Nationale (KK).

Les prévenus étaient accusés d'avoir, le 1^{er} août dernier, publiquement commémoré l'insurrection de Varsovie du 1^{er} août 1944 en déposant une gerbe de fleurs au pied d'une plaque dédiée à cet événement.

Après avoir été détenue plusieurs heures dans un commissariat, Anna Walentynowicz a été conduite par des policiers dans une petite localité distante d'une soixantaine de km de Slupsk. Les

miliciens lui ont alors remis cent zlotys et lui ont intimé l'ordre d'acheter un billet de train et de rentrer à Gdansk ou elle réside.

Anna Walentynowicz est cependant revenue à Slupsk, où le soir même elle a assisté à une messe pour les étudiants. Le 21/9 elle se trouvait encore dans la ville.

Le procès des trois militants syndicaux, qui sont passibles d'une amende de 20 000 zlotys (180 dollars environ) ou de trois mois de prison, indique-t-on enfin, a été ajourné à une date non précisée.

Ainsi les militants, les dirigeants ouvriers polonais n'ont pas recouvré tous leurs droits, leurs peines sont en sursis, privés de ressources, on tente de les exclure de leur milieu social.

La Société Polonaise a combattu depuis le 13/13/81 pour les prisonniers politiques, elle les a libéré le 22/7/84. Une nouvelle période s'ouvre en Pologne. On parle de levée totale — après les élections de novembre — des sanctions américaines, de la candidature de la R.P.P. ou F.M.I., de sa volonté d'obtenir de nouveaux crédits, négocier le moratoire de ses dettes...

L'économie polonaise est toujours au bord du gouffre (27 milliards de dollars de dettes extérieures). Le prix du pain a augmenté de 500 %, passant de 4 zlotys par kg en 1979 à 20 zlotys en 1984 ; 1 kg de farine de 6,70 à 30 zlotys (450 %) ; 1 kg de jambon de 90 à 780 zlotys (870 %). Il en est de même pour le beurre qui a augmenté de 490 % et le thé de 520 %. Un récepteur TV couleur coûte 130 000 zlotys, soit 600 % plus cher.

Négociations nationales et internatio-

INFO

« Solidarnosc en lutte » de Wrocław a sorti un tract en russe et en ukrainien qui appelle à organiser le mouvement ouvrier en Europe de l'Est. Une grande quantité de ces tracts a été « passée » en URSS.



nales, traités, crédits, les ouvriers, les prisonniers politiques seraient des enjeux de ces négociations ? Nous démocrates, ouvriers et militants, à l'ombre des grandes tables de négociation des Etats, voyons qu'aujourd'hui la Société polonaise entre dans une nouvelle phase. Le 24/7 le journal « Le Monde » se posait ces questions :

« Mais la véritable signification du « geste » n'apparaîtra que plus tard, quand sera connue la manière dont les autorités de Varsovie vont interpréter la loi, les restrictions et les conditions qu'elle comporte. Vont-elles conserver quelques « otages » en les accusant de « haute trahison », ce qui les exclut du bénéfice de l'amnistie ? Vont-elles, à la moindre incartade, renvoyer en prison les détenus libérés, et notamment les quatre dirigeants du KOR ainsi que les sept dirigeants élus de Solidarité, alors que ces militants chevronnés — les autorités polonaises le savent très bien — n'accepteront pas de se taire ? Vont-elles enfin amnistier les clandestins uniquement pour baillonner l'opposition ? Les précédents autorisent toutes les craintes : l'amnistie de 1983 n'avait laissé que cinquante détenus politiques dans les prisons polonaises. En moins d'un an, leur nombre avait augmenté... de six cents. »

On le voit la Junte de Jaruzelski a répondu à une partie des questions du « Monde » Mais d'autres questions restent encore sans réponses.....

— Le sort de Pologne ne se résoudra pas en quelques semaines ni même en quelques mois — Notre devoir est encore d'emprunter cette route, parfois difficile, de la Solidarité Ouvrière. Aider à faire respecter les droits des ouvriers polonais et continuer la solidarité maternelle avec le mouvement ouvrier polonais.

Claude Denis

un acte de solidarité

On est toujours étonné de voir combien les une véritable amnistie est un acte de droit devant annuler les sanctions pénales, assurant ainsi à chaque prisonnier politique tous les droits du citoyen. Et plus particulièrement le droit au travail inscrit dans la constitution de la République Populaire de Pologne. Mais pour les autorités polonaises, il n'en est pas ainsi. « L'amnistie » décidée suspend les sanctions pénales jusqu'en décembre 1986 sans les annuler...

autorités dans quelques pays de l'Est que ce soit, combinent les décisions apparemment libérales, avec des mesures qui annulent leur caractère.

Il en est ainsi avec l'amnistie. En Pologne, dans le monde entier, cette décision du gouvernement de « l'état de guerre » a été accueillie comme une première victoire du peuple polonais. Peut-être pouvait-on penser que le gouvernement Jaruzelski allait s'engager dans la voie de la raison. Il n'a pas fallu attendre bien longtemps pour voir que dans les pays de l'Est, la vindicte contre les aspirations à la démocratie est la règle.

Exagérons-nous ? Sommes-nous animés d'un esprit de parti-pris ? De Pologne toutes les informations concordent : les autorités polonaises refusent aux militants de Solidarność le droit à reprendre leurs postes de travail, dans l'entreprise où ils travaillaient avant leur arrestation arbitraire. Et pourtant

Une nouvelle fois, l'association « Szerszen » appelle les travailleurs, les démocrates, les syndicalistes, les intellectuels, à manifester par des actes de solidarité matérielle la possibilité pour chacun des prisonniers politiques de pouvoir subsister et faire vivre sa famille. Il ne sera pas dit que d'honnêtes et courageux militants, qui ont fait et font les plus grands sacrifices pour leur idéal, pourraient être conduites au désespoir par des autorités indignes.

Boydan Lis, Piotr Mierzencki, a

25 kwietnia



84-

ministère

avec eux plus de 200 prisonniers politiques

est-ce
qu'il se
change!

VIVRE LIBRE ET EN PAIX

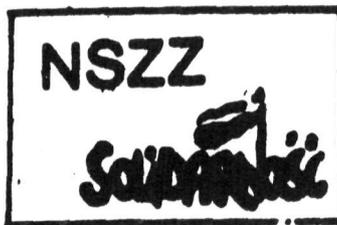
Bien que ces impressions de voyage datent de plusieurs mois, Szerszen les publie en raison de leur intérêt certain.

Voilà deux ans et demi à présent que Solidarnosc continue de lutter dans la clandestinité. Ne faisons pas l'historique, mais montrons plutôt aujourd'hui le plus simplement et le plus honnêtement possible les conséquences et les méfaits supportés actuellement par le peuple polonais. Il faut comprendre que le premier soin d'un parti communiste au pouvoir est d'émietter et de détruire les capacités d'organisation et de résistance de la société. Revenons aux capacités d'organisation que particulièrement j'ai vécu brièvement mais de façon intense. En effet, j'ai eu l'occasion de rencontrer pendant mon séjour des militants actifs de Solidarnosc. L'accueil des Polonais, de leurs familles est très chaleureux. C'en est même émouvant. Les échanges permettent, je le pense fortement, de resserrer les liens d'amitié avec le peuple polonais. Quant à eux, même lorsqu'ils souhaitent venir voir notre pays, ils pensent avoir des difficultés à sortir du pays.

Revenons aux préoccupations essentielles de ceux que l'on appelle les « activistes » mais que j'appellerai pour ma part les « résistants », qui je le rappelle sont toujours nombreux, soudés et déterminés à faire capituler le parti sur le point du syndicat indépendant.

Après un entretien avec un ouvrier de Gdansk sorti de prison, je peux affirmer que les autorités ne sont pas tranquilles avant les grandes élections du 17 juin. Les manœuvres sont telles qu'on va jusqu'à proposer aux « modérés » de Solidarnosc des avantages en nature, des primes, des logements, des promotions... à la condition bien sûr qu'ils se désolidarisent des « extrémistes » et qu'ils adhèrent au « syndicat maison ». Les mêmes pratiques se sont exactement répétées avant le 1^{er} mai et le 3 mai, à l'occasion de la fête des travailleurs et de l'anniversaire de la constitution démocratique de 1791. Ces manifestations ont d'ailleurs été incontestablement un succès pour Solidarnosc. Pour le 17 juin, les militants nous ont dit qu'ils étaient prêts. Des milliers de tracts attendaient d'être diffusés par milliers dans les rues ce jour là. La jeunesse, notamment les étudiants, les aident beaucoup. Pour Solidarnosc c'est une façon de pouvoir mesurer leur degré d'organisation et leur influence dans les entreprises.

Il faut aussi dire que la chute vertigineuse du niveau de vie et l'alignement progressif de la Pologne sur la pénurie soviétique sont d'autre part des moyens éprouvés d'user et décourager les masses populaires. Un exemple aujourd'hui d'un nouveau rationnement, l'essence : 25 LITRES PAR MOIS ET PAR VEHICULE. Le reste si on en a besoin, il faut le trouver au marché noir mais à quel





prix ! Des prix quadruples

Pour calmer l'opinion publique, on parle, on envisage une possibilité pour les prisonniers politiques d'être libérés et certains exilés, mais l'exil volontaire proposé par le gouvernement a été rejeté par tous. Pourtant les conditions de vie des emprisonnés sont extrêmement dures en raison de l'absence d'hygiène et d'une alimentation très mauvaise sur le plan qualitatif et quantitatif. Nous avons eu l'occasion, au cours d'une soirée, de rencontrer un proche d'un des 11 dirigeants emprisonnés à Braniewo. Ce dernier souffre des reins et a presque perdu la vue, étant depuis son incarcération dans une cellule obscure de quelques m². A la sortie de la prison la plupart d'entre eux ne retrouvent pas leur ancien travail. Ils sont licenciés. Lorsqu'ils sont réembauchés, c'est avec un salaire bien inférieur.

Ce que l'on peut décrire du climat qui régnait à la veille de ces élections, c'est avant tout une impression d'un climat de peur et de méfiance où la milice est omniprésente dans la vie de tous. Un exemple parmi tant d'autres : il faut chez certains se méfier à tel point qu'on ne peut parler à voix haute de tout ce qu'on veut, il faut faire attention au téléphone sur écoute, les voisins sont des miliciens, etc.

Vivre libre et en paix, c'est ce à quoi aspire le peuple polonais. Mais cela n'existe pas en Pologne, c'est ce qui m'a frappé le plus pendant mon court séjour et m'a fait apprécier mon retour en France. Je n'avais jamais autant pris conscience de ce que représente réellement cette absence de liberté. En Pologne, tout dépend finalement de la vitalité de la société. Or elle existe encore, c'est cer-

tain, elle n'est pas brisée, et les ouvriers sont décidés à continuer à se défendre. Que des ouvriers soient tombés sous la balle d'un fusil, cela ne s'oublie jamais, des monuments à Gdansk, Gdynia sont là pour le rappeler.

Pour le 3 mai la milice n'a pas hésité à se poster directement devant la sortie de l'église Ste-Brigitte de Gdansk pour matraquer les fidèles à la sortie de l'office, des photos en témoignent. A l'occasion de la messe du dimanche, j'ai d'ailleurs pu constater que l'église était un lieu privilégié de rassemblement et de rencontre pour tous. La vie intellectuelle elle aussi continue, et se renforce dans la semi-clandestinité : multiplication de journaux et bulletins, brochures et livres, etc.

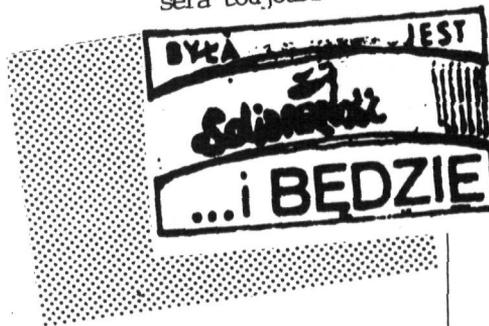
A ce jour ce qui semble surtout à craindre, c'est l'apparition d'une nouvelle milice « parallèle » et qui commence à sévir dans le pays. Véritables commandos parallèles. Ainsi il y a eu des « activistes » enlevés, attachés en pleine forêt à des arbres et menacés afin d'obtenir leur soumission au régime. Cette nouvelle forme de la répression semble particulièrement dangereuse aux militants de Solidarnosc.

En ce qui concerne la jeunesse polonaise, très active, il faut le dire, les autorités essaient de faire passer leur programme en introduisant une discipline militaire dans les écoles, d'interdire de dire la vérité historique, d'exprimer bien sûr ses opinions.

J'ai essayé en quelques phrases de résumer la situation en Pologne, telle qu'elle m'est apparue, mais je dois dire pour conclure que j'avais hâte de revoir à tout prix ce pays libre qu'est la France.

Un ami de la Pologne

Solidarnosc a été, est et sera toujours



AU NOM DE LA CLASSE OUVRIÈRE PAR SANDOR KOPACSI (Préfet de police de Budapest en 1956)

L'auteur de cette histoire biographique décrit la révolte hongroise de 1956. En tant que préfet de police, il est au centre des événements.

Ouvrier métallurgiste dans les années qui précèdent la Deuxième Guerre mondiale, il milita alors au parti social-démocrate hongrois.

Agé d'une quinzaine d'années, il participe à des affrontements avec le parti fasciste et en garde une cicatrice par balle à la cuisse.

Maquisard pendant la guerre, il participe à la libération de son pays avec l'aide de l'armée soviétique. Les maquisards de son groupe sont réarmés et versés dans les forces de l'ordre de la nouvelle République de Hongrie. C'est ainsi qu'il devient policier.

Au début 1949, Kopacsi, alors capitaine, est muté à Budapest où il assiste aux premières purges qui frappent tous les échelons de l'appareil d'Etat, purges organisées par la Sécurité hongroise aux ordres de la Sécurité soviétique. Il assiste notamment à la pendaison de Laslo Rajk (ministre des Affaires Etrangères, ex-ministre de l'Intérieur) dont le corps fut ensuite jeté dans de la chaux-vive.

Au milieu de l'année 1949, il est nommé directeur des affaires d'internement ; quelques semaines plus tard, sa fonction lui est retirée car « il libère trop facilement » et il est envoyé pour deux ans à l'école du parti que lui-même qualifie « d'école de l'insensibilité, une école d'automates ». En plus de l'enseignement militaire et des cours d'autocritique, on y apprend aux élèves à se suspecter mutuellement.

A la sortie de cette école d'« élites », il est nommé préfet de police à Budapest (on a, à ce moment, besoin d'un préfet d'origine ouvrière). Mais il s'aperçoit très vite que son rôle est dérisoire, ce sont les agents de la Sécurité qui, en fait, détiennent le pouvoir.

Après la mort de Staline, les Soviétiques placent Imre Nagy aux côtés de Rakosi pour diriger le pays.

Pendant les dix-huit mois qui suivent, la situation va se détendre légèrement. Des emprisonnés, et non des moindres parfois, sont libérés, voire réhabilités (Janos Kadar, Anna Kethly).

Au début de 1955, Imre Nagy est écarté du

NOTE DI

pouvoir, exclu du Politburo, du Comité Central, privé de son titre d'académicien, et enfin quelques mois plus tard, exclu du parti.

La situation redevient comme auparavant, Rakosi gardant seul le pouvoir.

Juillet 1956, Rakosi prépare l'arrestation de plusieurs centaines d'opposants dont l'ancien dirigeant Imre Nagy. Moscou, alerté suspend Rakosi de toutes ses fonctions et le rappelle en URSS. Gero, ex-membre du Guépéou en Espagne, est nommé à sa place. Laslo Rajk, symbole des purges de 1949, est réhabilité, (ses restes dispersés dans un bois sont retrouvés et son corps est inhumé : plus de 200 000 personnes défilent devant son cercueil). Malgré cela, les événements vont se précipiter.

Le 23 octobre 1956, les étudiants de Budapest manifestent en masse et scandent « Des bourses pour vivre – non à l'enseignement obligatoire du russe – démocratisation dans le parti – Imre Nagy au pouvoir – les Russes en Russie » et marquent leur sympathie aux Polonais qui viennent de vivre les événements de Poznan.

L'emblème soviétique est partout retiré du drapeau hongrois. La statue de Staline est déboulonnée et jetée à bas. Un demi-million de manifestants réunis sur la place du Parlement réclament un discours d'Imre Nagy : celui-ci lance un appel au calme, il est alors hué par la foule.

Les insurgés organisent la résistance

Gero dans un discours à la radio, condamne « ceux qui ont profité des libertés démocratiques que notre Etat assure aux travailleurs pour organiser une manifestation de caractère nationaliste. ». Le soir même, la Sécurité tire sur la foule. Les manifestants s'emparent des armes transportées par des camions de l'armée et ripostent. Les unités militaires envoyées par l'armée se joignent à la population et combattent les forces de Sécurité. La nuit suivante, les

chars soviétiques entrent dans Budapest. Dès l'aube, les insurgés se fournissent à l'usine d'armes de la ville et organisent la résistance. Les premiers blindés russes sont détruits.

Le soir, les frères Pongracz et Sandor Angyal, chefs des insurgés contactent Kopacsi,

LECTURE

autorisé par le Conseil de Guerre à entamer des négociations. Les insurgés revendiquent le départ des troupes soviétiques, le remplacement des « anciens » staliniens par des non-communistes.

Le 25 octobre, Géro démissionne. Janos Kadar le remplace. Imre Nagy est Premier ministre. Dans les usines, les entreprises, l'armée, des comités révolutionnaires sont élus au vote secret. Les services secrets et la Sécurité sont dissous et leurs membres licenciés.

A ce moment, nombreux sont ceux qui croient que les Soviétiques sont partis, que le parti va être réformé, et que des élections libres vont être organisées.

Tout cela va exister pendant quelques jours, mais très vite des nouvelles alarmantes parviennent à la capitale hongroise : des centaines de milliers de militaires et plusieurs divisions de blindés russes sont massés aux frontières hongroises et commentent même à pénétrer dans le pays et à encercler les aérodromes militaires.

Imre Nagy proteste auprès de l'ambassadeur d'URSS qui n'est autre que Youri Andropov. Il lui remet le texte de dénonciation du traité de Varsovie ainsi que la déclaration de neutralité de la Hongrie. Imre Nagy dépose également une plainte aux Nations unies. Dans la nuit du 5 novembre, les chars russes entrent à nouveau dans Budapest.

Le gouvernement hongrois se refuse à prendre les armes contre l'armée soviétique. Pourtant les habitants de Budapest résistent. Ce soir-là, Kopacsi et sa femme sont faits prisonniers. Alors commence pour eux l'apprentissage sordide des procédés staliniens pour obtenir leurs aveux comme « *essions contre-révolutionnaires* »... Chantage, pressions, mises en scène macabres. Quelques jours plus tard, Imre Nagy et d'autres membres de l'ex-gouvernement sont quasiment enlevés de l'ambassade de Yougoslavie où ils avaient trouvé refuge depuis le 5 novembre. Dès lors les militaires soviétiques, dirigés par Serov, et la Sécurité hongroise reconstituée préparent un procès qu'ils veulent exemplaire et digne de la tradi-

tion stalinienne.

Mais tous les accusés ne sont pas jugés : le ministre Geza Losonczy est assassiné dans sa cellule. Yochka Szilagyz est pendu, son procès est dissocié de celui des autres.

Le 15 juin 1958, les verdicts sont rendus.

Imre Nagy, Pal Meleter et Milkos Gimes sont condamnés à mort (les sentences sont exécutées dès le lendemain).

Sandor Kopacsi est condamné à la prison à vie. Des peines de 5 à 12 ans de prison sont distribuées aux autres inculpés du « *grand procès* ».

Mais il y a eu de nombreuses autres condamnations, notamment pour ceux qui avaient participé au déboulonnement de la statue de Staline et qu'on avait appelés les sculpteurs.

L'auteur, lui, a été libéré au bout de sept ans de prison, au moment de l'amnistie générale décrétée par Khrouchtchev. Mais, à partir de ce moment-là, la bureaucratie lui mène la vie dure. Malgré son diplôme de droit, il se voit refuser le droit d'exercer sa profession de conseiller juridique et doit travailler en usine. Il est suivi en permanence et entouré d'une multitude de mouchards à la solde de la Sécurité. Ses droits civiques ne lui sont pas rendus...

En 1975, lassés de ce combat sans fin, Kopacsi et sa femme déposent une demande d'immigration pour le Canada où réside déjà leur fille. Dès lors, il perd son emploi, il est victime de plusieurs tentatives d'assassinat, déguisées en accident, on tente d'exercer sur lui d'ultimes pressions pour le faire revenir sur sa décision. Après une campagne de presse, des passeports d'immigrés leur sont finalement délivrés.

En dehors de la relation proprement dite des événements de 1956 à Budapest, l'auteur analyse les méthodes employées par la bureaucratie confrontée aux événements eux-mêmes ainsi que les étapes de fabrication des procès et de leur suite. C'est ce qui fait l'intérêt du livre.

L'histoire ne se répète pas ? Question d'appréciation. Mais les méthodes seront reprises en d'autres temps et d'autres lieux : Prague (1968), Pologne (1981)...



Le 10 Novembre 1980 :
L'usage Solidarnosc
fut légalisé



Pour ceux qui étudient l'histoire, une période de quelques années ce n'est rien, mais pour nous qui les vivons, chaque jour à une valeur inestimable. Il y a quelques jours, nous commémorions le IV^e anniversaire de la fin de la grève générale et la signature des fameux accords sociaux du 31 août 80.

Parmi les 21 points des accords de Gdansk, il s'en trouvait un qui allait avoir le plus de conséquences par la suite : le droit de créer un syndicat indépendant et autonome.

Dès le 1^{er} septembre, partout où dans le pays existaient des comités de grève ils se transformaient en « comité de fondation du syndicat ». Nous passions à la phase d'organisation de notre syndicat, à qui nous donnions le nom de « Solidarnosc ». Depuis plus de 30 ans, nous n'avions plus de tradition syndicale véritable et nous ne savions pas très bien comment nous devions agir. Nous n'avions aucun souci à nous faire pour gagner des adhérents ; chaque journée qui passait nous en amenait de nouveaux spontanément. Ils étaient assoiffés de vérité, d'indépendance et de respect du droit.

Nous devons élaborer nos statuts et

les faire enregistrer auprès du tribunal de Varsovie. Nous avons décidé que notre syndicat reposerait sur les structures régionales, qui ressembleraient toutes branches et professions. Nous avons presque tous participé à l'élaboration et à la discussion de ces statuts. Nous discutons, prenons conseil, ne méprisant pas la critique ou les remarques venus de tous côtés.

La réalisation des accords signés n'était pas dans l'intention du pouvoir

Ni le syndicat, ni la société n'avaient l'intention de violer les fondements institutionnels de l'Etat, c'est-à-dire de liquider la propriété sociale des moyens de production, abandonner l'économie planifiée et réinstaurer des relations du type de celles qui existent dans les Etats dits capitalistes. Nous aspirions seulement à assurer à la société la participation qui lui revenait dans les décisions à prendre sur les problèmes qui la concernaient, la marche de son entreprise, de son hameau, de sa ville de sa voïévodie, de son pays. Il faut aussi faire remarquer, que c'était conforme à ce qui, selon l'information officielle, constitue les fondements et principes du socialisme.

Confiants dans l'entente, dans la bonne volonté des autorités malgré de nombreuses et tristes expériences par le passé, nous souhaitions nous-mêmes respecter toutes les questions formelles.

D'où notre hâte à vouloir présenter des statuts à enregistrer.

Malheureusement la réalisation des accords signés n'était pas dans l'intention du pouvoir. Il craignait alors et il craint toujours pour ses privilèges et sa liberté. Il redoutait que la société ainsi réveillée ne veuille limiter son arbitraire, et mettre devant leurs responsabilités

ceux qui avaient plongé la Pologne dans une crise d'une ampleur jamais égalée.

C'est pourquoi de jour en jour se multipliaient les provocations. C'est pourquoi on semait la désinformation. C'est pourquoi malgré un accord formel on ne nous a jamais laissés accéder aux mass médias.

La propagande de la peur devait détourner la société de la construction du syndicat. Au cours des deux semaines précédant l'enregistrement, la tension fut à son apogée. Des millions de travailleurs qui avaient adhéré au syndicat avec enthousiasme attendaient avec une grande inquiétude le verdict du tribunal. Nous étions persuadés que nos statuts répondaient aux exigences formelles et juridiques, ainsi qu'aux conventions internationales de l'OIT.

L'objectif du syndicat était la défense des droits de la dignité et des intérêts des travailleurs. Bien sûr le plus important était l'indépendance des organes de l'administration d'Etat et des organisations politiques. Lorsque l'enregistrement de nos statuts devint un point d'interrogation, nous eûmes recours à la menace de grève générale.

Le 10 novembre

Le 9 novembre les membres de la Commission provisoire nationale se

trouvaient tous à Varsovie, tandis que tous les autres militants et dirigeants se trouvaient dans leur entreprise pour commencer la grève générale au cas où les statuts ne seraient pas enregistrés.

Enfin le jour venu, le tribunal suprême, par la voix du juge Koscielniak rendit son verdict. Le syndicat était enregistré. Mais il devait rajouter à ses statuts « *un préambule sur le rôle dirigeant du parti* ». C'était contraire à toutes les règles du droit. Aucun tribunal ne peut aller au-delà des propositions qui lui sont soumises. Normalement il ne peut que recevoir une demande ou la rejeter.

Comme on le sait le juge Koscielniak osa rajouter à notre projet de statuts des points sur le rôle dirigeant du parti. Ce n'est pas seulement contraire au droit, c'est aussi illogique, puisque notre syndicat s'était engagé à respecter la constitution de la République populaire de Pologne, qui stipule le rôle dirigeant du parti. Bien que l'enregistrement lui-même nous ait démontré que l'appareil du parti et de l'Etat n'était pas décidé à renoncer à contrôler et diriger notre syndicat, nous avons considéré que le fait de l'enregistrement était en soi un succès. La grève générale était annulée. Le 10 novembre 80 est donc officiellement le jour de la naissance du syndicat indépendant et autonome NSZZ Solidarnosc.



Ainsi, nous avons près de 4 ans d'existence derrière nous. Le pouvoir ne nous a pas fait cadeau d'une seule journée de tranquillité. Nous avons, par une mobilisation quotidienne de nos adhérents qui se sont sentis être en devoir de lutter contre les responsables du pays, combattu pour l'application de chaque point de nos statuts, de chaque paragraphe des accords.

Bien que nous n'ayons pas obtenu véritablement l'accès aux mass médias, nous avons organisé notre propre réseau de presse. Une presse indépendante, qui informait de façon permanente et régulière de toutes les entreprises et initiatives du syndicat, ou qui démontait les mensonges de la propagande officielle.

Solidarnosc = Liberté

**Solidarnosc =
WOLNOŚĆ**

Malgré la violation des accords signés, le 13 décembre 81 par l'instauration de l'état de guerre et le déchaînement d'une vague de répression, notre syndicat a continué d'agir en fonction de ses statuts et de son programme adopté lors du 1^{er} congrès national des délégués du syndicat NSZZ Solidarnosc. Le syndicat Solidarnosc continue d'exister malgré une délégalisation formelle, car il a été fondé par la volonté de millions de travailleurs ce qu'aucun pouvoir, même disposant des plus grandes forces militaires, n'est en mesure et n'a le droit de dissoudre. Les idées contenues dans nos statuts et notre programme sont en grande mesure une indication sur la conduite à tenir aujourd'hui et expriment en soi, les aspirations de toute la société.

L'OPPOSITION TCHÉCO

Tous ceux pour qui le « printemps de Prague » n'a pas été un accident de l'histoire mais l'aspiration d'un peuple à réaliser le socialisme, tous ceux pour qui l'intervention militaire des forces de Varsovie dans ce pays — le déferlement de 600 000 soldats de l'Armée rouge le 21 août 1968 — n'est pas à ranger au magasin des accessoires, une date anniversaire de plus, à tous ceux-là, « le point de vue » du journaliste Pavel Tigrid (1) paraîtra pour le moins abusif, pour ne pas dire déplacé par rapport à la réalité tchèque.

A grands coups d'arguments puisés dans l'histoire récente du pays, P. Tigrid décrit la société tchèque comme « ramollie » gagnée par « l'apathie », « atomisée », « paralysée ». Fondement de cette thèse : les Tchèques ont toujours été (et sous-entendu resteront) un peuple de « capitulards ». La racine du mal, nous dit P. Tigrid, ne remonte pas à « l'occupation soviétique d'août 68 » mais « plus loin dans le passé ». Cette « philosophie de la capitulation » serait le produit « d'une logique », récupérée aussi par « les communistes » : « survivre à tout prix ». Personne ne s'étonnera plus qu'après une telle démonstration, P. Tigrid ramène les événements de mai et juin 68 à « un beau printemps » pendant lequel « par miracle, une poignée de représentants de ce régime ont osé quelques écarts de langage ». La République d'Edvard Benes surnommée « démocratie populaire » par P. Tigrid aurait notamment favorisé « la léthargie actuelle » des sociétés tchèque et slovaque. De là à se demander : « et si le communisme n'était plus le danger principal ? » (titre de l'article de P. Tigrid), il n'y a qu'un pas, qu'il franchit aisément.

Mais comment expliquer alors le profond désir de démocratie aiguë par la lutte de la société polonaise, le sentiment réel d'avoir été trahi par la bureaucratie de Moscou qui s'expriment en Tchécoslovaquie ? La tameuse « léthargie » du peuple tchèque ne serait-elle pas à attribuer au fait par exemple « qu'on ne sait jamais avec qui on travaille, si on ne va être dénoncé... » comme le raconte une ouvrière à voix haute et la fenê-

(1) publié dans le Monde du 21 août 1984.

POLITIQUE EN SLOVAQUIE

tre de son appartement grande ouverte. Et que penser de « la léthargie » de cet ancien journaliste, déchu de son travail, « *chômeur* » dans sa profession pendant plus de six mois avant que de pouvoir à nouveau gagner sa vie comme... camionneur ? A trois reprises, la police avait fouillé son appartement de fond en comble, sans rien trouver de « *compromettant* ».

La répression ne serait-elle « *qu'une bonne excuse* » pour les Tchèques qui revendiquent le droit de parler à voix haute, qui affirment ne plus avoir peur de dénoncer la pénurie, les conditions de travail et de vie scandaleuses ? Non, bien évidemment. Mais la vision — culpabilisante — d'une opposition composée d'intellectuels, visiblement le seul mouvement d'opposition que reconnaît P. Tigrid — induit l'inanité d'un combat politique en Tchécoslovaquie, qui a longuement ressassé ses responsabilités et non responsabilités face à « *la défaite* » qu'a représenté pour certains d'entre eux le coup de Prague, est aujourd'hui en train de se resaisir. Et il ne s'agit pas « *d'une poignée de militants « civiques » (souligné par nous) baptisés du nom mal choisi de « dissidents » (...) qui rendent ainsi au peuple dont ils expriment les opinions secrètes un profil social dont les contours avaient commencé à s'estomper* » comme l'écrit P. Tigrid mais plutôt d'ouvriers, de professeurs, de camionneurs dont les regards sont tournés vers la Pologne.



B.D.I.C

NOTE DU PAYS

« Notre programme est un programme dans lequel se reflète les aspirations de notre société : l'Etat doit être au service de l'homme et non pas le dominer. La société doit avoir la possibilité d'exprimer les divergences d'opinions sociales et politiques, l'identité nationale doit être respectée.

C'est le programme de notre travail, de notre lutte et de notre service ». (Gdansk 1981, I Congrès national des délégués de « *NSZZ Solidarnosc* »).

Depuis quelques mois dans la presse clandestine de Solidarnosc se déroule, avec de plus en plus de ferveur, la discussion sur le programme : la conception de la future Pologne, les buts, la stratégie et sur la tactique à employer (...)

(...) autrement dit, sur ce qu'il faut faire aujourd'hui et comment, pour que demain soit possible. Sur l'important de cette discussion on n'a besoin de convaincre personne, elle est essentielle et capitale. (...) C'est pourquoi il est intéressant de présenter ici quelques esquisses, propositions et réflexions programmatiques, aujourd'hui représentatives, je pense.

Dans « *Tygodnik Mazowsze* » du 16-II dans un article intitulé « *Encore un programme aujourd'hui* », nous lisons, entre autre : « Depuis le 13 décembre on réclamait un programme, mais un programme qui serait plutôt une recherche et une manière d'agir qui feraient revenir Solidarnosc et cette relative liberté des 16 mois qui ont suivi août 80 ».

C'était et c'est aussi l'expression d'une attitude qui refuse la défaite et qui continue la lutte.

Dans les publications de Solidarnosc s'est formée un essaim d'idée « *programme* » la « *victoire* » ; à savoir que seul serait bon, un programme qui désigne les voies réelles, vers une victoire proche. Mais, comme le fait remarquer l'auteur, un tel programme, programme d'une victoire rapide, n'est qu'irréel. Aujourd'hui nous avons la place et le temps pour « *un programme de recul* » sous la pression d'un ennemi fort, un programme de résistance et de défense, de chaque position occupée.

**« LES TEXTES POUR
LA DISCUSSION »
AU SEIN DE SOLIDARNOSC**

Ce programme défensif, si éloigné de celui qui en ce moment correspondrait à une victoire immédiate, n'est pas de rendre les armes, ni une incitation au défaitisme. Il est une proposition de résistance, mais sans attaques frontales et des manifestations de victoire.

« Pour moi la valeur de notre lutte ne se trouve pas dans les chances de vaincre, mais dans la valeur de la cause au nom de laquelle nous l'avons entreprise ». (A. Michnik).

Il faut cependant se souvenir que chaque activité d'opposition, indépendamment de son côté spectaculaire et de son efficacité, disperse les forces de l'adversaire, et élargi la plateforme de notre liberté effective ; grâce à quoi des liens se créent et un *cadre de lutte*.

Nous acquérons la connaissance sur nos capacités et nos dons... Aujourd'hui nous n'avons pas à poser la question : quand viendra la victoire. Il faut simplement s'habituer à la vie quotidienne dans l'opposition.

Le « *bulletin Matopolska* », du mois de février pose, quant à lui, la question dans son article « *Réflexions sur le programme* » est-il possible d'élaborer un programme « *pour tous* », accepté par tous, satisfaisant les aspirations et les buts de toute la société ? (...)

**Ce qui les lie :
leur aversion
au réalsocialisme**

Dans la Pologne d'après décembre (1981) s'est formé un mouvement d'opposition sociale, semi-clandestin, partiellement à caractère syndical. On voit fonctionner de nombreux groupes, communautés et structures à divers degrés d'organisation, avec des divergences d'opinions politiques et des divergences sur l'avenir. Ce qui les lie : c'est leur aversion au réalsocialisme dans la version soviétique, leur attachement aux idéaux de Solidarnosc (comme étendard du mouvement), qu'ils reconnaissent Walesa comme dirigeant symbolique (cela à des degrés différents) ainsi que leur attachement à certaines valeurs morales fondamentales du domaine de la culture chrétienne (pas forcément du domaine de la doctrine religieuse

institutionnalisées). Ils se partagent en divers idées politiques, et diverses « *visions* » sur la future Pologne, mais indépendamment du fait que le gouvernement dans le pays libre et souverain serait social démocrate, nationaliste, libéral et ainsi de suite, ils se rejoignent dans leur attachement à la démocratie, la tolérance. C'est la majorité qui décide dans des élections libres, mais on respecte et on prend en considération les raisons des minorités.

Enfin il y a parmi nous des gens qui se concentrent uniquement sur un travail syndical dans les entreprises et des gens à tempérament politique, il y a ceux qui se contentent d'une lutte pour une culture indépendante et la liberté d'expression.

Il y a ceux qui sont intéressés par une indépendance totale, et ceux qui sont satisfaits de tout arrangement avec le gouvernement communiste.

En considérant tout cela, l'idée d'élaborer un programme, unique, juste, généralement reconnu, est à rejeter.

D'ailleurs nous avons déjà affaire à plusieurs caractéristiques de certains groupes essentiels :

1. *Programme indépendantiste* : seule compte une Pologne souveraine et libre, des objectifs intermédiaires ne sont pas intéressants, aucune discussion avec le gouvernement.



2. *Le Programme de la République Populaire de Pologne autonome* : connu du Congrès de Solidarnosc la vision d'une Pologne gérée avec des limitations des influences du totalitarisme communiste, mais sans tentatives de prendre le pouvoir.

3. *Programme de compromis minimal* : représenté par Walesa et les thèses du Conseil du Primat où l'accent est mis sur l'importance au retour du pluralisme syndical et la fin de la répression (beaucoup croient que pour l'instant on ne peut acquiescer plus).

4. *Programme des valeurs morales* : se limite aux valeurs et aux attitudes qui mènent à l'indépendance de l'âme et de la fidélité aux idéaux de Solidarnosc.

...Deux conséquences découlent de la complexité de ces programmes : l'une est que l'élaboration des programmes devient le



Article paru dans Kontakt nos 7 et 8 signé Ursula Kossakowska

devoir des groupes politiques (embryons des futurs partis). Cependant la TKK et les structures régionales et d'entreprise conservent l'initiative de la tactique de la lutte pour les droits civiques et les droits syndicaux, et de la tactique pour faire pression sur les autorités (...).

Voici donc, selon le « *bulletin Matopolska* », le seul programme acceptable pour tous se borne aux descriptions des moyens de lutte et pression et aussi aux propositions de libre organisation de la société (auto-éducation, éducation indépendante, information, culture), le programme aurait donc un caractère technico-organisationnel laissant la politique aux groupes et aux politiciens.

« Un partenaire invraisemblable ! »

Dans le numéro de « *Dodatek Politycy* » le journal MKS Nowa Huta on revient au problème de collaboration de l'opposition de Solidarnosc avec la tendance indépendantiste.

L'auteur de l'article « *Ensemble ou séparément* » reproche aux thèses programmatiques de « *Niepodleglosc* » cette absence de programme dans la lutte en cours. Il est clair que la guerre polonaise n'a pas seulement pour but le rétablissement de Solidarnosc ou de la situation d'avant le 13 déc. 81, mais quelque chose de plus, quelque chose qui ne permettrait pas seulement le fonctionne-

ment d'un syndicat indépendant. Personne ne songe à un autre arrangement avec le gouvernement communiste, qui s'est avéré être un partenaire invraisemblable. L'objectif vers lequel tendent les Polonais c'est une Pologne libre, démocratique et indépendante. Les tentatives de former des groupes politiques — en vue de futurs partis — rencontrent de plus en plus d'échos. Selon les propositions de « *Niepodleglosc* » ces partis, sous une forme d'un accord, élaboreraient un Centre Politique. En même temps la TKK continuerait son action dans le pays en s'appuyant sur les régions et les entreprises. Si dans cette situation on ne pouvait trouver un accord entre le Centre et la TKK (et on sait que « *Niepodleglosc* » formule son programme à côté des structures organisationnelles de « *Solidarnosc* ») ce serait alors un gouvernement typique sans armée.

Cette armée ne devrait-elle pas être constituée par les structures des cadres syndicaux ? Et les accords entre les entreprises, les régions et la TKK ne devraient-ils pas être reliés avec le Centre Politique, ou carrément en être une partie constituante ? Des organisations politiques doivent prendre sur elles la responsabilité de la lutte politique, jusqu'à la confrontation avec les rouges. Il faut développer la pensée politique, développer la conscience de la société et construire des cadres organisationnels capables de jouer le rôle de catalyseur de la révolution (« *Niepodleglosc* » N°25). Mais dans

la confrontation, la force principale de frappe seront les entreprises). La confrontation signifie la grève générale. Et, afin de commencer cette grève et de la gagner, il faut des structures syndicales fortes et préparées dont la base est et sera Solidarnosc. Sans tenir compte de Solidarnosc, sans collaboration avec le Syndicat le Centre Politique Polonais n'existera que sur le papier... à moins de créer ses propres forces armées conclut « *Dodatek polityczny* ».

Les questions sur le programme occupent aussi une place considérable pendant de nombreux mois dans le journal sortant à Varsovie « *Wola* », publié par CCI (Comité Interentreprise de Coordination). On a commencé en janvier par une critique de la TKK. La rédaction de « *Wola* » trouve ses actions stratégiques inconséquentes. Cette stratégie est une stratégie passive, une attente de la prochaine explosion sociale de mécontentement, cette stratégie passive est celle qui empêche la confrontation directe avec le système. Le mouvement « *Solidarnosc* » possède à vrai dire une base indépendante du système — une direction symbolique, autorité morale, des publications indépendantes, des structures de conspiration — et n'est donc pas obligé de confronter le système, mais seule une stratégie qui engage activement les partisans de « *Solidarnosc* » et qui exige une exposition qui pourrait entraîner des risques personnels (...) permettra de sauvegarder l'activité du mouvement ainsi que les liens organisationnels.

Au travail pour l'avenir du peuple

Le 26 mars la rubrique de « *Stanowisko* » commence par une déclaration programmatique : des idéaux du syndicat et du mouvement social Solidarnosc sont l'expression de la volonté politique du peuple polonais qui lutte pour le respect de son identité et de sa souveraineté (...) La Pologne a besoin de réformes politiques (...) de pluralisme des bases et des aspirations des différents groupes de la société polonaise devrait trouver son reflet dans un accord qui serait celui du Mouvement Pour la Construction de la Démocratie et du Droit des Peuples à disposer d'eux-mêmes ».

Des propositions programmatiques concrètes (mais aussi générales) approuvent dans un premier point, le boycott des élections, comme un acte voulant marquer la fin d'une époque d'illusions. Le mouvement doit puiser ses forces dans un travail organi-

que quotidien politisé. Nous vous appelons au travail pour l'avenir du peuple : pour sauvegarder la santé de la société, sauvegarder l'environnement, les richesses naturelles du pays, le développement de l'enseignement et de la culture.

Notre programme est adressé à tous les Polonais

L'efficacité du mouvement exige la venue vers la cause du plus grand nombre de partisans. C'est une demande adressée à tous ceux qui considèrent que les intérêts nationaux sont plus importants que ceux de la clique communiste, donc elle s'adresse aussi aux officiers de la milice, aux militaires, aux membres de l'appareil de l'Etat. Le problème polonais ne peut être réglé qu'en employant des méthodes pacifiques : il faut donc renforcer les structures dans les entreprises et les structures sociales. Dans ce cas, les notions d'autodéfense et d'entraide dans le cadre de l'entreprise et de la société, prennent une importance particulière. En avril, « *Wola* » a ouvert ses colonnes aux propositions programmatiques de la Commission



secrète de l'entreprise « *Lamina* » ... Elles commencent par une suggestion d'adapter la stratégie aux réalités socio-politique actuelles et non pas d'essayer à tout prix de prendre le pouvoir. Le programme politique des Polonais (...) doit considérer trois phases de l'histoire de la future Pologne :

1. La période de l'oppression,
2. La période de la libération,
3. La période de l'indépendance (...).

A chacune de ces périodes doit correspondre une stratégie d'action, qui considère la situation et qui peut en conséquence subir des modifications. Les bases de toutes les formes d'action sont déterminées : par la tradition nationale, l'éthique chrétienne, les principes élaborés par l'opposition démocratique d'avant l'année 1980 et par celles de NSZZ Solidarnosc.

En considérant qu'actuellement nous nous trouvons dans la première période, donc dans la période d'oppression, les auteurs du programme prônent un ensemble de principes correspondant le mieux à cette période. Premièrement ne pas avoir peur, deuxièmement être solidaires — il s'agit évidemment d'une simple solidarité entre êtres humains — troisièmement aucune alliance

avec ce qu'on appelle le gouvernement populaire, quatrième organiser l'auto-éducation, cinquièmement construire des organisations clandestines d'opposition civile.

Notre programme est adressé à tous les Polonais (...) Notre ennemi c'est le communisme avec tous ses attributs pathologiques. Notre ennemi c'est aussi ce qui existe en nous : l'insuffisance de solidarité sociale, le manque de profonde pensée politique.

Le 16 avril est parue dans le journal du groupe politique de Varsovie « *Wola* » une déclaration. Elle intervient dans les milieux des travailleurs de la capitale et considère les accords de Gdansk comme un minimum historique, dont la réalisation est indispensable afin que la société polonaise puisse supporter l'ordre établi en Pologne.

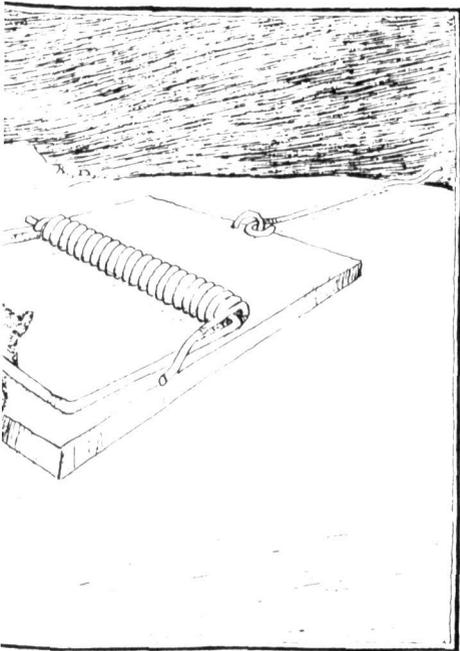
Continuant la lutte, le travail pour la solidarité polonaise en défendant ainsi les valeurs fondamentales d'indépendance et de démocratie, appréciant le besoin grandissant d'exprimer notre conscience politique, le groupe politique « *Wola* » déclare :

1. Nous luttons pour l'indépendance, pour un véritable gouvernement du peuple et pour de véritables droits civiques (...). Aucun de ces buts ne pourra être acquis si l'on ne révisé pas nos rapports avec l'URSS, tant que la Pologne restera sous la domination soviétique.

2. Seule une société organisée, solidaire, consciente politiquement, sera capable de prendre cette responsabilité pour la Pologne de demain. C'est pourquoi le premier but à atteindre est l'auto-organisation de la société et d'arracher du monopole de l'Etat des terrains d'autonomie.

3. La réforme économique est irréalisable sans la transformation totale du système de gouvernement, sans la direction des entreprises, sans l'autogestion des usines, sans représentants autonomes et sans syndicats. C'est un grand champ d'action pour des activités légales qu'il faut utiliser et soutenir. Le droit social à l'autogestion restera une fiction aussi longtemps que le système politique du pays restera en place.

4. La condition fondamentale pour formuler un programme politique, c'est-à-dire un programme de changement de régime c'est l'élaboration d'une idéologie des cercles de Solidarnosc. Le groupe politique « *Wola* » sert au processus de politisation organique du mouvement Solidarnosc ; l'aboutissement à un parti politique indépendant serait le résultat d'une prise de conscience idéologique de ce mouvement.



5. Nous lançons un défi aux communistes. N'acceptant pas ce système, nous ne pouvons pas faire autrement que de juger les gens qui le soutiennent. Le socialisme réel est basé sur un rapport de forces, sur la coercition et l'écrasement d'une société qui subit en silence. A nous de nous donner les possibilités de changer ce rapport de forces.

C'est en avril aussi, dans un journal de Wrocław « *Przeгляд* » (Myślinie internowanic — les pensées des non-internés), qu'est paru un texte à caractère programmatique.

Il faut une autre forme de lutte contre le pouvoir, lutte pour les buts de notre peuple, pour son identité, sa juste reconnaissance et enfin pour sa survie. Pas une de celles qui comme les révolutions antérieures profitent de l'excitation ou de l'émotion des masses pour réaliser des buts connus et compréhensibles,... d'une avant-garde, mais une lutte où l'émotion des masses cède à une détermination consciente... où les actions sont le résultat d'une compréhension profonde que c'est l'unique voie pour sauver le peuple.

Il faut des actions telles qu'elles convainquent la société que le socialisme réel conduit la Pologne à sa perte — à la perte de l'identité nationale, de la culture et qui mène vers la ruine économique. C'est un système qui ne peut pas être réformé — car il lui manque des mécanismes d'innovation et son état naturel c'est la stagnation. Ainsi donc, gagner le plus grand nombre de partisans à un programme permettant la construction d'une Pologne démocratique et indépendante devrait se faire à partir du refus d'une vie d'oppression et de misère. Alors seulement, on créera les conditions nécessaires à réaliser la prochaine étape de notre lutte — paralyser et abolir la dictature communiste.



Des textes pour la discussion

Il faut faire un travail intensif et général — organiser l'auto-enseignement, l'éducation indépendante, la culture, faire de la propagande, diriger vers une structure une conscience dans la société : qu'il n'y ait pas d'autre voie que le changement du système actuel. Car l'alternative de cette voie peut seulement être la descente de plus en plus rapide de la nation vers un peuple d'esclaves dirigés par des valets du pouvoir de Moscou, et une misère de plus en plus grande conjuguée avec la répression d'un État policier.

Ces temps derniers, la commission des programmes auprès de la commission exécutive de NSZZ Solidarnosc, de Silésie a édité une brochure « *Des textes pour la discussion* ».

« *Le mouvement de résistance organisée, bien et partout, est la seule chance des Polonais (...)* ». Il est inconcevable qu'en deuxième moitié du XX^e siècle puisse fonctionner un peuple de 36 millions d'hommes qui ne possède aucune représentation. (...) Solidarnosc reste actuellement la principale force sociale qui peut entreprendre la tâche nécessaire d'organiser la société en vue de la lutte avec le pouvoir, et de former des points de vue et des positions par rapport à cette lutte (...). La tactique de notre lutte doit être très variée (...). Solidarnosc ne peut exclure des circonstances dans lesquelles pour se libérer de l'oppression il faudra arriver à organiser un soulèvement en masse (...). Le plus probable est la grève générale (...). Depuis 200 ans il n'y a pas eu en Pologne une seule génération qui n'aura pas été obligée de mener une lutte clandestine. Et à notre



tour il nous faut maintenir cette tradition (...). Et même si nous ne verrons pas la victoire, nous contribuerons au développement social.

Voici des extraits de certaines thèses du programme :

1. NSZZ Solidarność reste le mouvement d'auto-défense social et va continuer son activité pour construire une République indépendante ;

2. Les valeurs qui guident le Syndicat sont la souveraineté de l'Etat et de la nation, le rôle principal de la société, l'Etat au service de tous, la justice sociale, l'égalité, le respect de la dignité humaine, des liens humains, et possibilité de l'auto-détermination de l'individu ;

3. La source principale de la force c'est la solidarité sociale ; il faut soutenir tous les mouvements authentiques et indépendants, et également chercher des sympathisants au sein du pouvoir ;

4. Il faut lutter contre « l'illégalité légalisée » qui est un moyen d'asservissement de la société. Il faut restaurer le règne des véritables lois en Pologne — Liquidation de la répression, libération des prisonniers politiques, l'autonomie des tribunaux, le contrôle social de l'appareil judiciaire ;

5. Nous luttons également pour une éducation, science, culture et information indépendantes de toute idéologie ;

6. Nous luttons contre une participation passive des Polonais dans différentes organisations politiques sociales et professionnelles. Là où cela est possible nous créons nos propres organisations autonomes et des associations indépendantes ;

7. Nous devons constamment faire pression sur les régions, préparer des prises de position y compris des préparatifs pour la grève générale. Le syndicat va organiser des équipes d'action protégeant la société contre la violence du pouvoir. Auprès des commissions régionales vont être créés des tribunaux de justice sociale ;

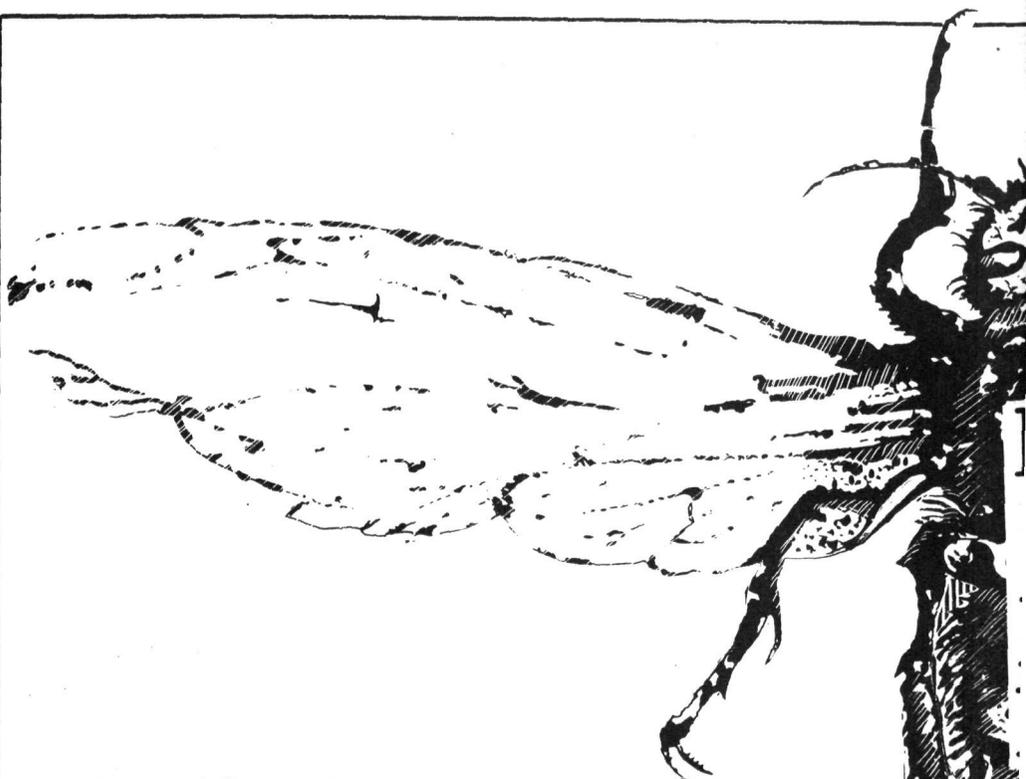
8. Toutes les structures syndicales vont être tenues d'améliorer le système de liaison entre les plus grandes entreprises, de mener une large action d'information et de publication et d'améliorer les réseaux d'organisation ;

9. Nous ne pouvons pas négliger des possibilités d'avoir recours à la loi du régime et à ses institutions.

La suite de l'article paraîtra dans le prochain numéro

B.D.
" le processus
de démocratisation
se déroulera
à
huis-clos "





Les 13 points de la Plate-Forme de SZERSZEN

1. La liberté du pays.
2. La destruction du monopole du POUP, qui ne représente pas les intérêts de la classe ouvrière, mais est soumis servilement au PCUS.
3. L'évacuation de l'armée du Kremlin du territoire polonais.
4. La dissolution des forces répressives de la milice — MSW — dépendant du ministère de l'Intérieur, qui ont pour modèle les formations hitlériennes SS et stalinienne du KGB.
5. Les syndicats indépendants, soumis à aucun parti politique, ni à aucune autorité administrative ou gouvernementale.
6. Le droit de grève (garanti par la Constitution).
7. La garantie des libertés individuelles, de la liberté de réunion et de rassemblement (garanties par la Constitution).
8. Liberté de la presse, de la radio, de la TV. La suppression de la censure, ce qui concerne toutes les publications des gens de lettres et écrivains.
9. La constitution des Conseils ouvriers dans toutes les entreprises, qui auront une voix décisive dans les affaires sociales et économiques.
10. Le changement de la procédure des élections au Parlement. Le Parlement d'aujourd'hui est une parodie, car les députés acclament seulement les décisions du comité central du POUP.
11. La garantie constitutionnelle que l'armée polonaise et les formations armées de la milice civile — MO — n'interviennent pas contre les manifestations et contre les ouvriers en grève.
12. L'autonomie des universités et des écoles supérieures (garantie par la Constitution).
13. L'annulation des accords avec l'URSS, traités nuisibles à la Pologne (entre autres), les traités de Yalta, Téhéran et Potsdam.